



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bureau des procédures environnementales  
Prévention des Risques Industriels  
Affaire suivie par Madame Martine ANGRAND  
Tél. : 01.64.71.77.22  
Courriel : [pref-css@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-css@seine-et-marne.gouv.fr)

Direction de la Coordination  
des Services de l'État

Melun, le 02 mai 2024

Le Préfet de Seine-et-Marne

à

Mesdames et Messieurs les membres  
de la Commission de suivi de site  
relative au Centre de stockage  
de déchets non dangereux  
de Fouju/Moisenay

**Objet :** Réunion de la commission de suivi de site de Fouju/Moisenay le jeudi 23 mai 2024 à 09h30  
Centre de stockage de déchets non dangereux exploité par la société Routière de l'Est Parisien (REP) –  
groupe « Véolia Propreté »

**P.J. :** 2

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion de la Commission de suivi des sites de Fouju/Moisenay, et plus particulièrement du Centre de stockage de déchets non dangereux exploité par la société Routière de l'Est Parisien (REP) – groupe « Véolia Propreté », que j'organise le jeudi 23 mai 2024 à 09h30 en préfecture.

En voici l'ordre du jour :

1. Approbation du Compte-Rendu de la CSS du 08 juin 2023,
2. Point réglementaire sur l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Fouju et sur le suivi post-exploitation de l'ancienne installation de stockage de déchets ménagers de Moisenay, au lieu-dit « les Bonnes » (par UD 77 de la DRIEAT d'Île-de-France),
3. Bilan d'activités 2023 et perspectives 2024 de l'ISDND de Fouju (par la société REP),
4. Suivi post-exploitation du site de Moisenay (par la société REP),
5. Questions diverses.

Dans cette perspective, je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre participation, en me retournant le bulletin-réponse ci-joint, dûment complété, par voie électronique à l'adresse mentionnée en entête. Je vous communiquerai très prochainement les modalités pratiques pour assister à cette réunion.

Vous trouverez, par ailleurs, en pièce jointe, copie de mon arrêté du 02 mai 2024 portant nouvelle composition de cette commission et de son bureau.

Le préfet  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général de la préfecture

Sébastien LIME